

Finances publiques: «Stop aux suppressions de postes»

130 postes supprimés en huit ans et d'autres à venir: les élus syndicaux des finances publiques tirent la sonnette d'alarme.

Amandine COGNARD
a.cognard@charentelibre.fr

Après les maires des communes des secteurs de Chabanaise, Chasseneuil et Châteauneuf ces dernières semaines, c'est au tour des représentants du personnel des finances publiques de taper du poing sur la table pour dénoncer la nouvelle restructuration des services des impôts. Pour faire les économies que lui impose le ministère - «*Quatorze nouvelles suppressions de postes en 2015*», d'après les syndicats -, la directrice départementale, Marie-José Guidanchut, projette de fermer au 1^{er} janvier 2016 quatre nouvelles trésoreries: celles de Chabanaise, Chasseneuil, Châteauneuf et Aigre.

«*Ce n'est plus possible!*», s'emportent les représentants syndicaux de Force ouvrière, la CGT et Solidaires réunis. «*Depuis la fusion des directions des impôts et des finances publiques en 2007, le département a déjà perdu 130 postes. On est passé de 669 à 539 agents*», dénombre Pascal Forgas, du syndicat Solidaires.

Déjà six trésoreries fermées depuis 2010

Six trésoreries ont déjà été fermées depuis 2010: Baignes, Segonzac, Saint-Amant-de-Boixe, Aubeterre, Blanzac et la dernière en date, Montmoreau, fin 2014. «*En voilà quatre de plus et d'autres ne tarderont pas à suivre... On s'inquiète pour Villebois-Lavalette, Montbron, Rouillac... La nouvelle logique est de concentrer à tout prix, même si cela se fait aux dépens des contribuables et des agents*», déplorent les syndicats qui dénoncent un manque de concertation. «*Des*



Thierry Solas (Force ouvrière), Reynald Hanon (CGT), Benoît Rouchette et Pascal Forgas (Solidaires finances publiques).

Photo A. C.

agences, comme celle de Saint-Claud, vont voir une charge de travail supplémentaire leur arriver, sans les effectifs correspondants.» Alors que les syndicats décrivent un contexte déjà tendu: des agents sous pression, des crédits d'heures supplémentaires qu'ils n'arrivent même plus à rattraper, des cas de burn-out, de dépression qui se multiplient, des conflits qui se font de plus en plus nombreux...

Pour faire passer la pilule, la direction, départementale comme nationale, argue de la dématérialisation et la diminution, depuis ce lundi 1^{er} juin, des plages horaires d'ouverture au public, qui allègent la mission des agents. «*Deux arguments qui ne tiennent pas, assurent les représentant syndicaux. Les télédéclarations nous ont fait gagner un peu de temps d'un côté, mais créent de nouvelles tâches. Les créateurs des internautes sont, par exemple, très compliqués à rattraper.*»

Quant à la concentration des horaires d'ouverture - deux après-midi de moins à Soyaux (les mardis et jeudis), neuf heures de moins à Jarnac, neuf heures trente de moins à Villebois et Rouillac -, «*cela diminuera la qualité du service pour l'usager, mais ne fera pas de grande différence pour les agents*», estime Reynald Hanon. «*On devra accueillir autant de gens sur un plus court laps de temps, ce qui allongera les files d'attente et le stress. Et on continuera de répondre au téléphone sur les heures de fermeture.*»

Et le prélèvement à la source, que le gouvernement étudie en ce moment? Mieux vaut éviter de leur en parler. «*Ce n'est pas une réforme fiscale, c'est juste un nouveau moyen de payer l'impôt, qui n'apportera rien de plus aux contribuables qui peuvent déjà mensualiser leurs versements, qui compliquera les choses et ne nous donnera pas moins de travail, bien au contraire. C'est une fausse bonne idée.*»